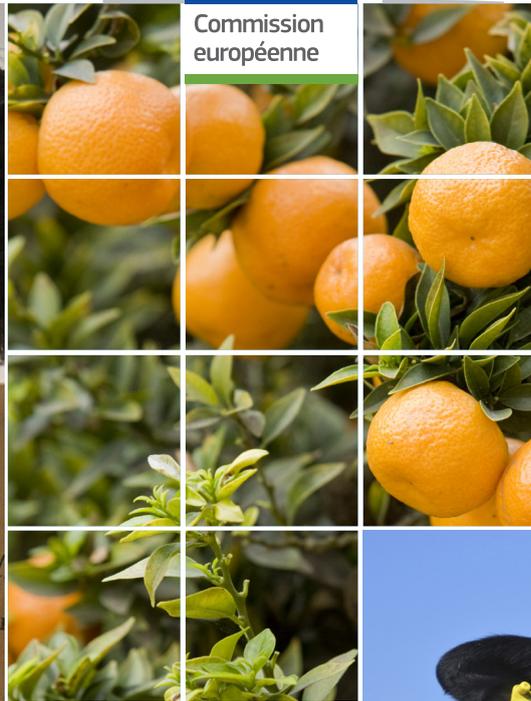




Commission
européenne



DG de la santé et
sécurité alimentaire

Audits et analyses dans les domaines de la santé et de l'alimentation - Programme juillet à décembre 2016

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant en son nom n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations données ci-après.

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles à l'adresse suivante (<http://europa.eu>).
De plus amples informations sur la direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire sont disponibles à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/dgs/health food-safety/index en.htm](http://ec.europa.eu/dgs/health_food-safety/index_en.htm)

© Union européenne, 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Table des matières

1. Introduction	2
2. Audits et analyses dans le domaine de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux	3
2.1. Nombre et ventilation des audits prévus pour le second semestre 2016	3
2.2. Audits dans les États membres	4
2.3. Audits prévus dans les pays candidats	7
2.4. Audits prévus dans les pays tiers	8
3. Évaluations et audits dans le domaine de la santé humaine durant le second semestre de 2016	10
Annexe 1: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les États membres, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays	10
Annexe 2: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les pays candidats, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays	12
Annexe 3: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les pays tiers, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays	12

1. Introduction

La direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTÉ) de la Commission européenne et, en particulier, la direction «Audits et analyse dans les domaines de la santé et de l'alimentation», effectue des audits afin de veiller à la bonne application et au respect de la législation de l'Union européenne (UE) en matière de sécurité des denrées alimentaires, de santé et de bien-être des animaux, de santé des végétaux, ainsi que dans certains domaines de la santé humaine.

La DG SANTÉ a publié son programme de travail détaillé relatif aux audits et aux analyses pour 2016 au début de l'année sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/food/audits_analysis/audit_programmes/docs/fvo_inspect_prog_audit_en_2016.pdf

Le programme de travail détaillé fournit :

- une vue d'ensemble des principaux objectifs et priorités de la Commission auxquels contribuent les activités d'audit et d'analyse;
- une description détaillée de son programme pluriannuel d'audits et d'évaluations dans les domaines de la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, de la qualité des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux;
- le programme d'audits et d'évaluations dans le domaine de la santé humaine;
- une vue d'ensemble des activités de contrôle documentaire et des activités destinées à promouvoir les bonnes pratiques réglementaires dans la réalisation des contrôles;
- un rapport succinct sur l'exécution du programme d'audits pour 2014.

Le présent document constitue une mise à jour du programme de travail détaillé pour le second semestre de l'année 2016 prenant en considération les changements devenus nécessaires au fil des mois, principalement en raison de nouveaux éléments (comme, par exemple, l'apparition de maladies animales ou de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux) qui exigent que des modifications soient apportées au programme y compris le report d'audits déjà planifiés. Le document met l'accent sur les activités d'audit.

Les rapports d'audit contenant les conclusions et les recommandations de la Commission, de même que les réponses des autorités compétentes, sont publiés sur le site internet de la DG SANTÉ :

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit_reports/index.cfm

Outre les rapports d'audit individuels, la DG SANTÉ élabore des rapports généraux qui sont examinés avec les parties prenantes pour faciliter l'application de la réglementation, ou éventuellement contribuer à produire ou à réviser des règles. Ces rapports peuvent aussi être utilisés dans les séances de formation, principalement dans le cadre du programme «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres» (BTSF).

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/overview_reports/index.cfm

Les activités d'audit et d'analyse menées par la DG SANTÉ concourent à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment grâce aux connaissances plus poussées disponibles sur les différents pays. Les connaissances accumulées sont présentées

dans des «profils nationaux» qui décrivent les résultats actuels obtenus par chaque État membre et fournissent des informations détaillées spécifiques à chaque pays.

Les profils des pays peuvent être consultés à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/country_profiles/index.cfm

2. Audits et analyses dans le domaine de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux

2.1. Nombre et ventilation des audits prévus pour le second semestre 2016

Comme l'indique le tableau 1, le programme prévoit la réalisation au total de 94 audits, visites d'étude et missions d'information entre juillet et décembre 2016.

Tableau 1. Ventilation des audits au second semestre 2016, par domaines principaux:

Domaine	Nombre d'audits	%
Priorités horizontales et transversales ¹	16	17 %
Denrées alimentaires d'origine animale ²	30	32 %
Denrées alimentaires d'origine non animale ³	12	13 %
Qualité des denrées alimentaires	5	5 %
Santé des végétaux	9	10 %
Aliments pour animaux/Sous-produits animaux	6	7 %
Santé animale	5	5 %
Bien-être des animaux	2	2 %
Contrôles à l'importation ⁴	4	4 %
Audits de suivi général	5	5 %
Total	94	100 %

Les projets horizontaux et transversaux représentent 17 % du programme. Les audits concernant la sécurité des denrées alimentaires (tant d'origine animale que d'origine végétale) représentent 45 % du total, tandis que 5 % des audits portent sur la qualité des denrées alimentaires et 10 % sur la santé végétale. Les audits visant les aliments pour animaux et les sous-produits animaux représentent 7 % du programme, tandis que 7 % des audits

¹ À l'exclusion de la qualité des denrées alimentaires.

² Résidus vétérinaires compris.

³ Pesticides et OGM compris.

⁴ Contrôles de produits d'origine animale et non animale et d'animaux vivants.

concernent la santé et le bien-être des animaux et 4 % ciblent les systèmes de contrôle à l'importation des États membres. Enfin, 5 % des audits sont des audits de suivi.

Le tableau 2 donne un aperçu de la ventilation géographique des audits.

Au cours du second semestre 2016, 68 % des audits se dérouleront dans l'Union européenne. 2 % des audits sont prévus dans les pays candidats et 30 % dans d'autres pays tiers.

Au total, avec les audits menés dans l'UE concernant les systèmes de contrôle à l'importation en vigueur dans les États membres, les contrôles des exportations d'aliments pour animaux, de denrées alimentaires, de végétaux et d'animaux en provenance de pays candidats et de pays tiers représentent 36 % du programme.

Tableau 2. Ventilation géographique des audits au second semestre 2016:

Pays	Nombre d'audits	%
UE-28	64	68 %
Pays candidats	2	2 %
Autres pays tiers	28	30 %
Total	94	100 %

2.2. Audits dans les États membres

Au cours du second semestre de 2016, les travaux se poursuivront sur les grandes priorités de la Commission et de la DG SANTÉ, notamment sur celles-ci :

- **Résistance aux antimicrobiens (RAM)**

Le projet sur la surveillance de la RAM dans les denrées alimentaires et chez les animaux et celui sur l'utilisation prudente des antimicrobiens chez les animaux producteurs de denrées alimentaires seront menés à bien.

- **Préparation aux crises et prévention des crises**

Dans le domaine de la santé animale, deux visites d'étude sont prévues sur la prévention des maladies animales («scénario le plus pessimiste»). Dans le domaine de la santé des végétaux, le suivi de plusieurs foyers importants d'organismes nuisibles aux végétaux, y compris *Xylella fastidiosa*, *Popillia japonica* et *Trioza erytreae*, est en cours.

- **Bien-être des animaux**

La nouvelle série d'audits sur le bien-être dans les exploitations laitières, compte tenu de la suppression du régime des quotas laitiers et des modifications probables de la structure de l'élevage laitier, se poursuit.

- **Contrôles à l'importation**

Les audits des systèmes de contrôle à l'importation des États membres, combinés aux audits des principaux pays tiers exportateurs, constituent un élément essentiel et récurrent des programmes de travail.

- **Pesticides**

Les travaux sur les produits phytosanitaires (autorisation et commercialisation et utilisation des produits phytosanitaires/utilisation durable des pesticides) et sur la détection des résidus de pesticides dans l'agriculture biologique seront menés à leur terme.

- **Autres priorités pour le reste de l'année**

Les autres domaines de travail prioritaires incluent les aliments d'origine animale (hygiène de l'abattage, lait/produits laitiers, œufs/ovoproduits et produits de la pêche), les produits composites (denrées alimentaires contenant à la fois des produits d'origine végétale et des produits transformés d'origine animale), la production primaire (en particulier la production de semences destinées à la germination), les contaminants, les additifs alimentaires, les OGM, les programmes d'éradication de maladies animales financés par l'UE et les systèmes d'audit interne ou externe auxquels les États membres soumettent leurs systèmes de contrôle officiels.

La Commission poursuit en outre son programme d'audits sur l'agriculture biologique et les indications géographiques telles que les «appellations d'origine protégées».

Enfin, les audits de suivi général visent à assurer le suivi systématique des progrès accomplis par les États membres dans l'application des recommandations formulées lors d'audits antérieurs, et à soutenir l'engagement des États membres en faveur d'une amélioration constante. Les résultats des audits de suivi général serviront également à mettre à jour les profils nationaux. Ces travaux seront complétés par le suivi documentaire de certains dossiers d'États membres.

Un aperçu complet des audits, des missions d'information et des visites d'étude prévues dans les États membres au second semestre 2016 est fourni dans le tableau 3.

Tableau 3. Audits prévus dans les États membres pour le second semestre 2016

PRIORITÉS TRANSVERSALES	PAYS
Surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM)	Espagne, Hongrie, Pays-Bas, Roumanie
RAM – Utilisation prudente des antimicrobiens <i>(mission d'information)</i>	Chypre, Espagne, Pays-Bas, Roumanie
Agriculture biologique	Irlande
Indications géographiques (AOP, IGP, STG)	Grèce, Portugal
Produits composites <i>(missions d'information)</i>	Belgique
Paquet «Améliorants alimentaires»: additifs alimentaires	France
Biocides	<i>(étude documentaire/enquête)</i>
Traitement haute pression (pascalisation)	<i>(rapport général)</i>

Systèmes d'audit nationaux		Autriche, Danemark, France, Irlande, Slovénie	
SUIVI GENERAL		PAYS	
Suivi général (audits)⁵		Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne	
DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE		PAYS	
Denrées alimentaires d'origine animale – Mammifères	Hygiène de l'abattage (bovins et ovins) (visites d'étude)	Autriche, Espagne, France, Grèce	
	Lait et produits laitiers	Allemagne, Croatie, Estonie,	
Denrées alimentaires d'origine animale – Oiseaux	Œufs et ovoproduits	Allemagne, Italie	
Denrées alimentaires d'origine animale – Poissons	Produits de la pêche	Italie	
	Traçabilité et étiquetage des produits de la pêche (mission d'information)	Allemagne, France, Lettonie	
DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE VEGETALE		PAYS	
Pesticides	Autorisation des produits phytopharmaceutiques (PPP)	France, Lituanie	
Contaminants	Contaminants	Royaume-Uni	
OGM	Traçabilité, étiquetage et essais en champ	Danemark	
Production primaire	Contamination microbiologique	Allemagne, Hongrie, Pologne, Slovénie	
ALIMENTS POUR ANIMAUX ET ALIMENTATION ANIMALE		PAYS	
Sécurité des aliments pour animaux	Importateurs d'aliments pour animaux (mission d'information)	Espagne, Pologne, Royaume-Uni	
SANTE ANIMALE ET BIEN-ETRE DES ANIMAUX		PAYS	
Santé animale	Programmes d'éradication financés par l'UE	Peste porcine africaine	Italie, Lettonie

⁵ Un suivi documentaire est en outre prévu pour certains États membres, notamment pour la Lituanie, le Luxembourg et la Roumanie.

	Traçabilité des chevaux	Bulgarie	
	Prévention des maladies animales – planification des mesures d’urgence (<i>visites d’étude</i>)	Allemagne, Danemark («scénario le plus pessimiste»)	
Bien-être des animaux	Bien-être dans les exploitations laitières	Autriche, Royaume-Uni	
SANTE DES VEGETAUX		PAYS	
Santé des végétaux	Apparition de foyers d’organismes nuisibles aux végétaux	Scarabée japonais <i>Popillia japonica</i>	Italie (<i>audit combiné à l’audit sur la maladie du chancre</i>)
		Maladie du chancre	Italie (<i>audit combiné à l’audit sur Popillia japonica</i>)
		<i>Trioza erytreae</i>	Espagne, Portugal (<i>audit combiné à l’audit sur le nématode du pin</i>)
		Nématode du pin	Espagne (<i>audit combiné à l’audit sur Trioza erytreae</i>)
		<i>Xylella fastidiosa</i>	Italie
CONTROLES A L’IMPORTATION		PAYS	
Contrôles à l’importation	Contrôles à l’importation renforcés (produits d’origine animale et animaux vivants/produits d’origine non animale)	Belgique, Italie, Royaume-Uni, Suède	

Certains des audits ci-dessus seront combinés dans une même mission, comme indiqué dans la liste alphabétique des audits prévus dans les États membres ([annexe 1](#)).

2.3. Audits prévus dans les pays candidats

Au cours du second semestre de 2016, la Commission a prévu de mener deux audits en Turquie ciblés sur les exportations de produits (voir le tableau 4).

Tableau 4. Audits prévus dans les pays candidats pour le second semestre 2016

DOMAINE/SECTEUR		PAYS
Denrées alimentaires d’origine animale	Produits de la pêche	Turquie
Denrées alimentaires d’origine non animale	Contamination microbiologique – Production primaire	Turquie

2.4. Audits prévus dans les pays tiers

Dans les pays tiers, la Commission s'assure que les autorités compétentes appliquent correctement les règles pertinentes de l'Union européenne — ou des normes équivalentes — pour le contrôle des animaux, des végétaux et des produits destinés à l'exportation vers l'Union.

La plupart des audits prévus dans des pays tiers dans le domaine des *animaux vivants et des denrées alimentaires d'origine animale* visent généralement à réexaminer les autorisations déjà accordées aux principaux partenaires commerciaux. La vérification régulière de l'application des *programmes de contrôle des résidus* est un élément essentiel pour l'inscription de pays tiers sur la liste des pays autorisés à exporter.

Le programme dans le domaine des *denrées alimentaires d'origine végétale* porte sur la production primaire de légumes, ainsi que sur les pesticides et les contaminants.

En ce qui concerne la *qualité des denrées alimentaires*, la série d'audits dans le domaine de l'agriculture biologique, en lien avec les organismes de contrôle agréés actifs dans les pays tiers, se poursuivra également.

Il est essentiel de réaliser des audits dans le domaine de la *santé des végétaux* afin de prévenir la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux liée à l'importation de fruits et légumes, notamment d'agrumes ou de fleurs coupées et de végétaux destinés à la plantation.

L'état de préparation des dossiers (par exemple, la réponse des autorités compétentes, dans les délais impartis, aux questionnaires qui leur sont adressés en prévision des audits) ainsi que certaines circonstances régionales particulières (notamment les questions de sécurité) sont toujours des éléments déterminants pour la bonne réalisation du programme d'audit. Aussi plusieurs audits prévus dans des pays tiers ne peuvent-ils être programmés qu'à titre provisoire.

Enfin, la résistance aux antimicrobiens (RAM) constitue un défi majeur pour l'Europe et le monde. Outre les projets en cours dans les États membres, la DG SANTÉ entamera une étude documentaire au cours du second semestre de 2016 afin de collecter des informations sur la RAM dans les pays tiers.

Tableau 5. Audits prévus dans les pays tiers pour le second semestre 2016

DOMAINE/SECTEUR	PAYS	
Résistance aux antimicrobiens (RAM)	RAM – Collecte d’information dans les pays tiers	<i>(étude documentaire)</i>
Denrées alimentaires d’origine animale – Mammifères	Viandes fraîches (de bovidés et de léporidés sauvages)	Argentine
Sous-produits animaux	Sous-produits animaux (SPA) et produits dérivés	Chili, Maroc
Denrées alimentaires d’origine animale – Oiseaux	Viande de volaille et produits connexes	États-Unis
Denrées alimentaires d’origine animale – Poissons	Produits de la pêche	Colombie, Équateur, États-Unis, Honduras (<i>audit combiné à l’audit sur les résidus</i>), Mauritanie, Myanmar/Birmanie, Panama, Philippines
	Petits exportateurs de produits de la pêche (> 5 000 t/an)	Deux pays tiers à confirmer à l’issue de l’étude documentaire
	Pays tiers exportateurs de thon	Maroc
Médicaments vétérinaires et résidus	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	Argentine, Chili, Honduras (<i>audit combiné avec un audit sur les produits de la pêche</i>), Ukraine
Sécurité des aliments pour animaux	Additifs pour l’alimentation animale et prémélanges	Inde
Denrées alimentaires d’origine non animale	Contamination microbiologique – Production primaire de légumes	Thaïlande
	Pesticides	Malaisie, Sri Lanka
Qualité des denrées alimentaires	Agriculture biologique – organismes de contrôle agréés	Deux organismes de contrôle
Santé des végétaux	Fruits et légumes	Laos, Ouganda, Ghana

L’[annexe 3](#) contient la liste de tous les audits avec ventilation suivant l’ordre alphabétique des pays.

3. Évaluations et audits dans le domaine de la santé humaine durant le second semestre de 2016

Dans le domaine de la santé humaine, la Commission continuera à effectuer des évaluations conjointes avec les autorités de désignation des États membres, de l'AELE et des pays de l'EEE concernant les résultats et la désignation des organismes notifiés dans le secteur des dispositifs médicaux. Six de ces évaluations sont prévues pour le second semestre de 2016.

En outre, la Commission effectuera un audit concernant un pays tiers qui exporte vers l'UE des principes actifs pour des médicaments à usage humain.

Annexe 1: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les États membres, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays

<u>ÉTAT MEMBRE</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>Belgique/België</u>	Contrôles à l'importation - contrôles renforcés Produits composites (<i>mission d'information</i>)	2016-8872 2016-8879
<u>България (Bulgarie)</u>	Traçabilité - chevaux	2016-8754
<u>Česká republika (République tchèque)</u>	-	
<u>Danmark (Danemark)</u>	Santé animale — planification des mesures d'urgence (visite d'étude sur le «scénario le plus pessimiste») Organismes génétiquement modifiés Systèmes d'audit nationaux	2016-8758 2016-8802 2016-8828
<u>Deutschland (Allemagne)</u>	Œufs et ovoproduits Étiquetage des produits de la pêche (<i>mission d'information</i>) Contamination microbiologique — production primaire Santé animale — planification des mesures d'urgence (visite d'étude sur le «scénario le plus pessimiste») Lait et produits laitiers	2016-8682 2016-8711 2016-8730 2016-8757 2016-8842
<u>Eesti (Estonie)</u>	Lait et produits laitiers	2016-8851
<u>Éire/ Irlande</u>	Qualité des denrées alimentaires Systèmes d'audit nationaux	2016-8746 2016-8834
<u>Ελλάδα (Grèce)</u>	Indications géographiques (AOP, IGP, STG) Hygiène de l'abattage (<i>visite d'étude</i>) Suivi général	2016-8748 2016-8818 2016-8850
<u>España (Espagne)</u>	Surveillance de la RAM Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Trioza erytrae</i>) - (<i>audit combiné avec un audit sur le nématode du pin</i>) Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>nématode du pin</i>) — (<i>audit combiné à l'audit sur Trioza erytrae</i>) RAM — utilisation prudente des médicaments vétérinaires (<i>mission d'information</i>)	2016-8678 2016-8797 2016-8803 2016-8887

<u>ÉTAT MEMBRE</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
	Importateurs d'aliments pour animaux (<i>mission d'information</i>)	2016-8906
	Hygiène de l'abattage (<i>visite d'étude</i>)	2016-8992
<u>France</u>	Étiquetage des produits de la pêche (<i>mission d'information</i>)	2016-8710
	Produits phytopharmaceutiques — autorisation	2016-8781
	Hygiène de l'abattage (<i>visite d'étude</i>)	2016-8819
	Systèmes d'audit nationaux	2016-8831
	Additifs alimentaires	2016-8861
<u>Hrvatska (Croatie)</u>	Lait et produits laitiers	2016-8845
	Œufs et ovoproduits	2016-8683
	Produits de la pêche	2016-8686
	Peste porcine africaine	2016-8764
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Xylella fastidiosa</i>)	2016-8794
<u>Italia (Italie)</u>	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Popillia japonica</i>) — (<i>audit combiné à l'audit sur la maladie du chancre</i>)	2016-8795
	Apparition d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>maladie du chancre</i>) — (<i>audit combiné à l'audit sur Popillia japonica</i>)	2016-8796
	Suivi général	2016-8849
	Contrôles à l'importation - contrôles renforcés	2016-8874
<u>Κύπρος/Kıbrıs (Chypre)</u>	RAM — utilisation prudente des médicaments vétérinaires (<i>mission d'information</i>)	2016-8884
<u>Latvija (Lettonie)</u>	Peste porcine africaine	2016-8766
	Étiquetage des produits de la pêche (<i>mission d'information</i>)	2016-8914
<u>Lietuva (Lituanie)</u>	Produits phytopharmaceutiques — autorisation	2016-8782
<u>Luxembourg</u>	-	
<u>Malta (Malte)</u>	-	
<u>Magyarország (Hongrie)</u>	Surveillance de la RAM	2016-8676
	Contamination microbiologique — production primaire	2016-8727
	Suivi général	2016-8843
<u>Nederland (Pays-Bas)</u>	Suivi général	2016-8839
	RAM — utilisation prudente des médicaments vétérinaires (<i>mission d'information</i>)	2016-8889
	Surveillance de la RAM	2016-8919
<u>Österreich (Autriche)</u>	Bien-être des animaux — exploitations laitières	2016-8765
	Hygiène de l'abattage (<i>visite d'étude</i>)	2016-8821
	Systèmes d'audit nationaux	2016-8826
<u>Polska (Pologne)</u>	Contamination microbiologique — production primaire	2016-8732
	Suivi général	2016-8846
	Importateurs d'aliments pour animaux (<i>mission d'information</i>)	2016-8905

<u>ÉTAT MEMBRE</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>Portugal</u>	Indications géographiques (AOP, IGP, STG)	2016-8749
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Trioza erytreae</i>)	2016-8798
<u>România (Roumanie)</u>	Surveillance de la RAM	2016-8677
	RAM — utilisation prudente des médicaments vétérinaires (<i>mission d'information</i>)	2016-8888
<u>Slovenija (Slovénie)</u>	Contamination microbiologique — production primaire	2016-8733
	Systèmes d'audit nationaux	2016-8830
<u>Slovensko (Slovaquie)</u>	-	
<u>Suomi/Finland (Finlande)</u>	-	
<u>Sverige (Suède)</u>	Contrôles à l'importation - contrôles renforcés	2016-8868
<u>United Kingdom (Royaume-Uni)</u>	Contaminants	2016-8737
	Bien-être des animaux — exploitations laitières	2016-8767
	Contrôles à l'importation - contrôles renforcés	2016-8873
	Importateurs d'aliments pour animaux (<i>mission d'information</i>)	2016-8907

Annexe 2: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les pays candidats, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays

<u>PAYS CANDIDAT</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>Türkiye (Turquie)</u>	Produits de la pêche	2016-8679
	Contamination microbiologique — production primaire	2016-8728

Annexe 3: Audits prévus pour le second semestre 2016 dans les pays tiers, avec ventilation suivant l'ordre alphabétique des pays

<u>PAYS TIERS</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>AR — Argentine</u>	Viandes fraîches	2016-8854
	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2016-8894
<u>CL — Chili</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2016-8893

<u>PAYS TIERS</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
	Sous-produits animaux	2016-8916
<u>CO – Colombie</u>	Produits de la pêche	2016-8690
<u>EC – Équateur</u>	Produits de la pêche	2016-8691
<u>GH – Ghana</u>	Santé des végétaux – fruits et légumes	2016-8983
<u>HN – Honduras</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale – <i>(audit combiné à l'audit sur les produits de la pêche)</i>	2016-8898
	Produits de la pêche – <i>(audit combiné à l'audit sur les résidus)</i>	2016-8947
<u>IN – Inde</u>	Additifs pour l'alimentation animale et prémélangés	2016-8949
<u>LA – Laos</u>	Santé des végétaux – fruits et légumes	2016-8807
<u>LK – Sri Lanka</u>	Pesticides	2016-8787
<u>MA – Maroc</u>	Pays tiers exportateurs de thon	2016-8693
	Sous-produits animaux	2016-8915
<u>MR – Mauritanie</u>	Produits de la pêche	2016-8692
<u>MM – Myanmar/Birmanie</u>	Produits de la pêche	2016-8864
<u>MY – Malaisie</u>	Pesticides	2016-8785
<u>PA – Panama</u>	Produits de la pêche	2016-8998
<u>PH – Philippines</u>	Produits de la pêche	2016-8696
<u>TH – Thaïlande</u>	Contamination microbiologique – production primaire	2016-8735
<u>UA – Ukraine</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2016-8897
<u>UG – Ouganda</u>	Santé des végétaux – fruits et légumes	2016-8806
<u>US – États-Unis</u>	Produits de la pêche	2016-8700
	Viande de volaille et produits connexes	2016-8706

Remarque: En outre, il est prévu d'effectuer deux audits d'organismes de contrôle agréés actifs dans des pays tiers dans le domaine de l'agriculture biologique.

Deux audits seront effectués dans des pays tiers exportant de petites quantités de produits de la pêche (ces pays seront définis à l'issue de l'étude documentaire).

